

# INTERPELLATION

**Auteur** François Pelluchoud, UDC, et Ludovic Cipolla, UDC  
**Objet** Usine d'aluminium de Martigny  
**Date** 08.05.2017  
**Numéro** 5.0266

---

L'usine d'aluminium de Martigny n'exerce plus d'activité depuis quelques années.  
En son temps, pour l'affaire Tamoil, le Grand Conseil valaisan a édicté un décret urgent afin d'éviter des jachères industrielles potentiellement dangereuses.

## **Conclusion**

Le Gouvernement a-t-il pris les devants afin que «la Lex Tamoil» s'applique aussi pour le site de l'usine d'aluminium de Martigny?